

SURVEILLANCE EN MAISONS DE REPOS ET MAISONS DE REPOS ET DE SOINS

RAPPORT DE LA SEMAINE 44

(DONNÉES DU 22 JUIN AU 27 OCTOBRE 2020 INCLUS)

1. Introduction

Les premiers cas COVID-19 ont été rapportés en Belgique en février 2020. Depuis le début du mois de mars, la collecte systématique de données commençait dans les maisons de repos et maisons de repos et de soins (MR/MRS): le 18 mars en Flandres, le 20 mars en Wallonie et le 26 mars à Bruxelles et dans la Communauté germanophone. Il y a actuellement 814 MR/MRS en région flamande, 581 en région wallonne (y compris les 8 MR/MRS germanophones) et 147 dans la région de Bruxelles-capitale (y compris 8 MR/MRS flamandes)¹.

Les stratégies mises en place pour la surveillance des patients infectés par le COVID-19 en MR/MRS sont différentes selon les régions/communautés. Les régions flamande et wallonne envoient leurs données à Sciensano. De leur côté, les MR/MRS bruxelloises et germanophones utilisent l'outil électronique développé par Sciensano.

Le nombre de cas le moins élevé dans la population a été enregistré en semaine 26. C'est la raison pour laquelle la semaine 26 (à partir de lundi 22 juin 2020) a été utilisée comme date de début de la deuxième période. Ce rapport met l'accent sur les résultats à partir du 22 juin 2020 et il ne donne qu'un résumé introductif de la première période.

Les résultats présentés ci-dessous doivent être considérés comme provisoires et pourront faire l'objet d'une correction rétroactive. Les données sont présentées par région. Étant donné que les MR/MRS sont sous l'autorité des communautés, les données des 8 MR/MRS germanophones sont présentées séparément. Il convient de faire remarquer que les chiffres présentés ici doivent être interprétés avec prudence étant donné que les fluctuations dans les taux de participation ainsi que les différences dans le nombre total des MR/MRS diffèrent entre les régions.

Les chiffres spécifiques pour les MR/MRS flamandes peuvent également être consultés sur le site internet de l'Agence Zorg en Gezondheid: <https://www.zorg-en-gezondheid.be/cijfers-covid-19>.

¹ Ceci est le nombre de MR et de MRS à l'exclusion des résidences-services qui ne sont pas affiliées à une MR ou à une MRS.

2. Résultats à partir du 22 juin 2020

Les données ci-dessous sont présentées à partir de la semaine du 22 juin 2020, lorsque le nombre de diagnostics parmi la population se trouvait au niveau le plus bas. Depuis la fin du mois de juin, nous avons observé que le taux de participation des MR/MRS était en baisse. Pour compenser la charge de travail et le fait que les MR/MRS étaient fatiguées d'enregistrer les cas COVID-19, la méthodologie de collecte des données a été adaptée dans les MR/MRS en concertation avec les instances compétentes : Agentschap Zorg en Gezondheid, Agence pour une Vie de Qualité (AViQ), Commission communautaire commune (COCOM) et la Communauté germanophone. Depuis le 1^{er} juillet, il est demandé aux MR/MRS de communiquer au moins 1 fois par semaine (et donc plus quotidiennement) les données, sauf si une notification doit être communiquée pour une ou plusieurs variables demandées (par exemple, un nouveau cas COVID-19 possible). Dans ce cas, ces données doivent être transmises immédiatement. En conséquence, l'incidence est indiquée par semaine (du mercredi au mardi inclus). La prévalence et le pourcentage de MR/MRS ayant des cas COVID-19 (tableau 1 et figure 2) sont estimés sur la base d'un seul jour fixe dans la semaine (le mardi), où la plupart des MR/MRS rapportent leurs données.

Depuis le 22 juin, nous ne rapportons pas seulement la collecte modifiée des données mais aussi des changements intervenus dans la stratégie du testing. La capacité de testing a fortement augmenté tout au long de la crise du COVID-19 et à présent, les résidents des MR/MRS avec des symptômes bénins sont testés. Dans le cadre de la vérification des foyers de contamination (cluster), les résidents asymptomatiques peuvent également être testés. Cette stratégie de dépistage diffère selon les régions/communautés et peut avoir un impact sur les résultats. C'est la raison pour laquelle à partir du 22 juin, nos analyses et rapports pour les MR/MRS sont uniquement basés sur les cas COVID-19 confirmés rapportés (et donc plus sur les cas COVID-19 possibles). A l'automne, bon nombre d'autres infections respiratoires font leur apparition. En rapportant uniquement les cas confirmés, on évite autant que possible que d'autres infections respiratoires provoquent une hausse dans la courbe.

2.1. PARTICIPATION

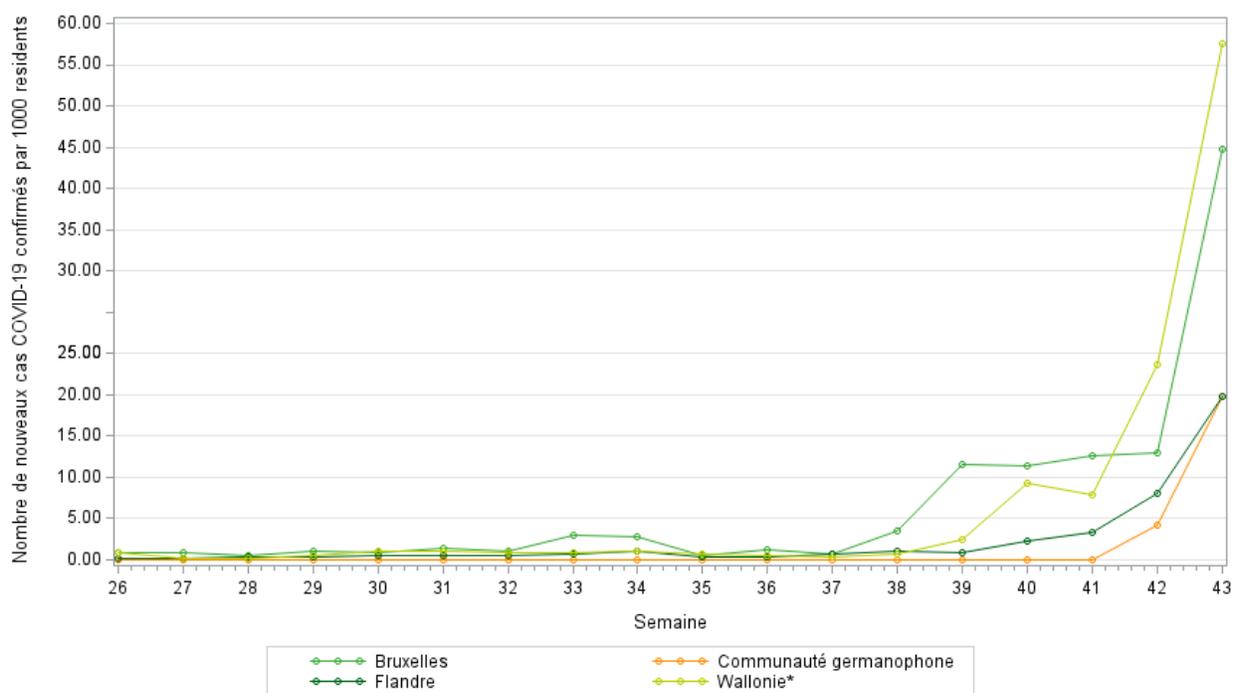
Le nombre de MR/MRS ayant au moins une fois transmis leurs données au cours de la semaine passée reste élevé et stable, comparé aux semaines précédentes. Sur la dernière semaine (du mercredi au mardi inclus), 95% des MR(S) en Flandre, 97% des MR(S) en Wallonie, 95% des MR(S) à Bruxelles et 88% des MR(S) en Communauté germanophone ont enregistré leurs données au moins une fois. Le mardi 27 octobre, le taux de participation était 84% en Flandre, 73% en Wallonie, 83% à Bruxelles et 75% dans la Communauté germanophone.

2.2. PROPAGATION ET EVOLUTION DES CAS COVID-19

Le 27 octobre, le nombre de résidents ayant une infection COVID-19 **confirmée** dans les MR/MRS est de 24,5/1 000 résidents en Flandre; de 67,0/1 000 résidents en Wallonie; de 39,3/1 000 résidents à Bruxelles et de 30,4/1 000 résidents dans la Communauté germanophone.

Le graphique ci-dessous (figure 1) montre l'incidence (le nombre de nouveaux cas) par semaine (du mercredi au mardi inclus) des cas COVID-19 **confirmés** dans les MR/MRS pour 1 000 résidents, par région/communauté. Cela signifie que le graphique reprend la somme du nombre de nouveaux cas confirmés une fois par semaine. Dans toutes les régions, on constate une forte augmentation du nombre de nouveaux cas COVID-19 confirmés. En Wallonie, le nombre de cas augmente de 23,6/1 000 résidents pour la semaine 42 (14/10-20/10) à 57,5/1 000 résidents pour la semaine 43 (21/10-27/10). En Flandre, le nombre de cas augmente de 8,0/1 000 résidents pour la semaine 42 à 19,7/1 000 résidents pour la semaine 43. A Bruxelles, le nombre de cas augmente de 13,0/1 000 résidents pour la semaine 42 à 44,8/1 000 résidents pour la semaine 43. Enfin, en Communauté germanophone le nombre de cas augmente de 4,2/1 000 résidents pour la semaine 42 à 19,7/1 000 résidents pour la semaine 43. Cette situation est étroitement surveillée en coopération avec les autorités compétentes.

Figure 1 : Incidence par semaine des cas COVID-19 confirmés dans les MR/MRS belges pour 1 000 résidents, par région/communauté, 24 juin - 27 octobre 2020



*A l'exclusion des MR/MRS germanophones

Depuis le 22 juin, 57% des MR/MRS belges ont signalé au moins 1 cas COVID-19 **confirmé** et une prévalence d'au moins 2 cas et 10 cas a été rapportée par respectivement 40% et 15% des MR/MRS.

Le tableau 1 donne le pourcentage de MR/MRS ayant rapporté au moins une fois au moins 1, 2 ou 10 cas COVID-19 confirmés à partir du 22 juin 2020 par région/communauté. Ce même tableau indique le pourcentage de MR/MRS ayant rapporté au moins une fois au moins 1, 2 ou 10 cas possibles et confirmés de COVID-19 depuis le 22 juin.

Tableau 1: Pourcentage (%) de MR/MRS ayant au moins 1, au moins 2 ou au moins 10 cas confirmés ou possibles et confirmés de COVID-19, 22 juin - 27 octobre 2020

Région/communauté	% MR(S) au moins 1 cas		% MR(S) au moins 2 cas		% MR(S) au moins 10 cas	
	Confirmé et possible	Confirmé	Confirmé et possible	Confirmé	Confirmé et possible	Confirmé
Bruxelles (N=147)	82	72	69	55	22	19
Communauté germanophone (N=8)	100	50	50	25	13	13
Flandres (N=814)	80	48	62	32	17	11
Wallonie (N=573)	80	66	65	48	27	19

Les graphiques ci-dessous (Figure 2) indiquent le pourcentage de MR/MRS ayant rapporté au moins 1, au moins 2 et au moins 10 cas COVID-19 confirmés au cours de la période 22 juin - 27 octobre (le mardi). Depuis le 22 septembre, le pourcentage de MRS signalant une prévalence d'au moins un cas COVID-19 confirmé a augmenté dans toutes les régions. Depuis 13 octobre, dans toutes des régions, on constate une forte augmentation. Le pourcentage de MRS qui déclarent au moins 2 cas COVID-19 confirmés ou au moins 10 cas COVID-19 confirmés a également augmenté dans toutes des régions.

Figure 2 : Évolution de la prévalence de COVID-19 dans les MR/MRS, 23 juin – 27 octobre 2020
 Figure 2a : Pourcentage de MR/MRS avec au moins 1 cas COVID-19 confirmé le mardi, 23 juin - 27 octobre 2020

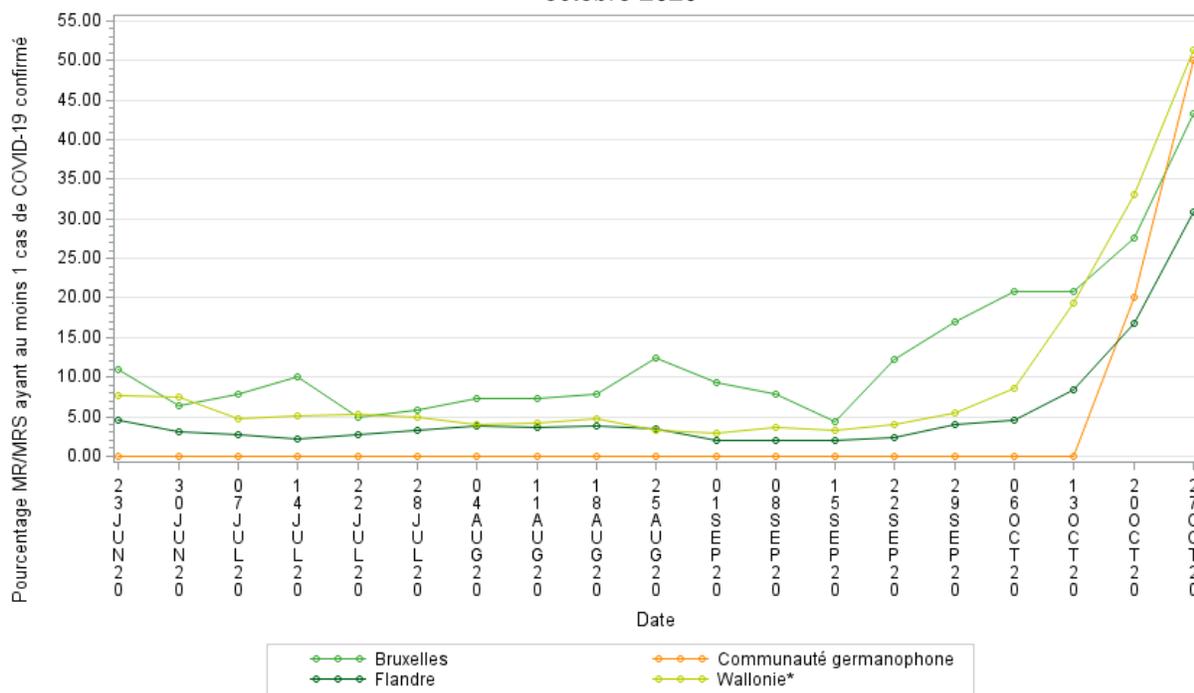


Figure 2b : Pourcentage de MR/MRS avec au moins 2 cas COVID-19 confirmés le mardi, 23 juin - 27 octobre 2020

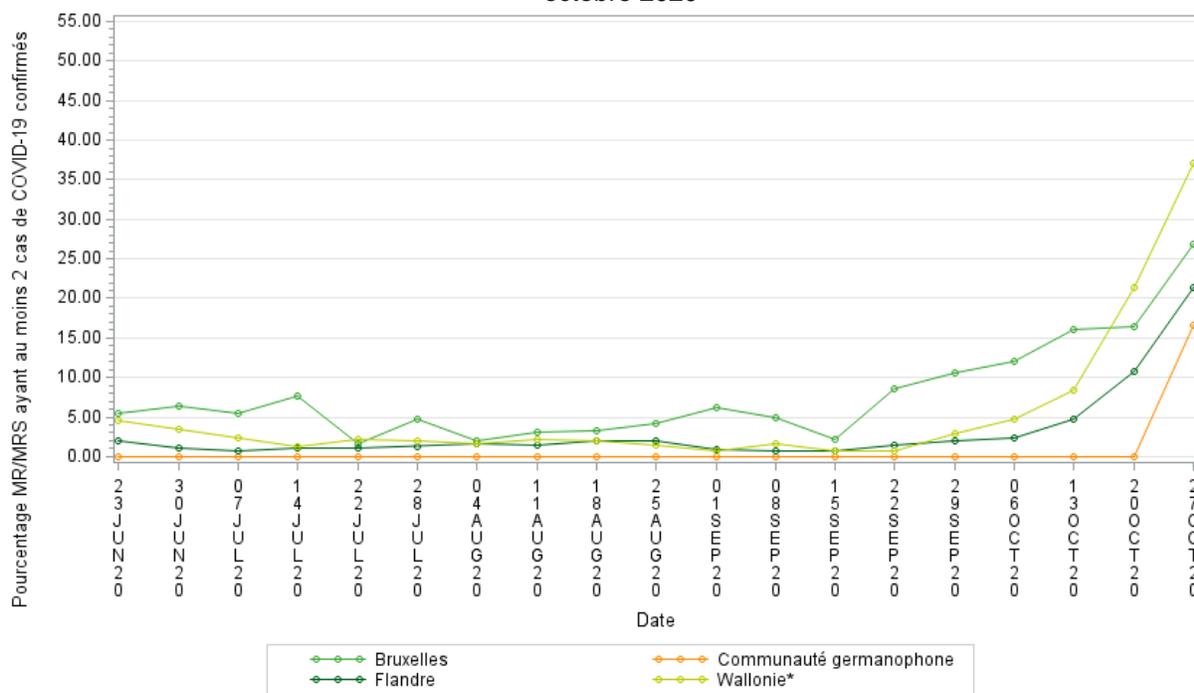
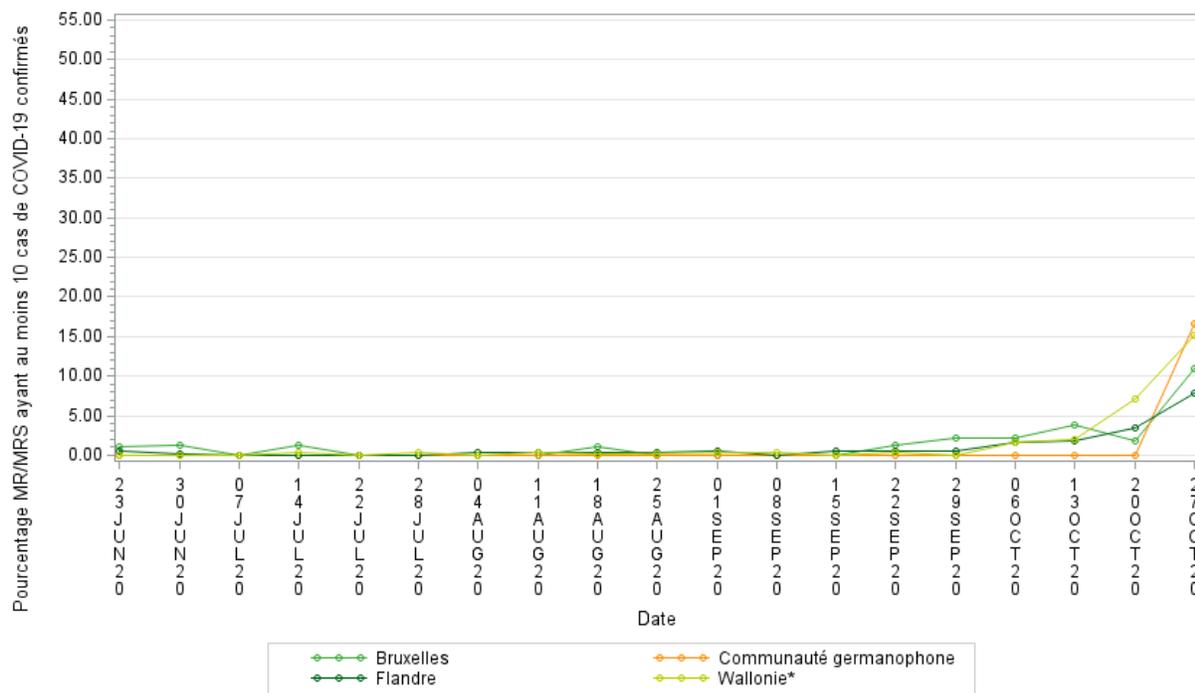


Figure 2c : Pourcentage de MR/MRS avec au moins 10 cas COVID-19 confirmés le mardi, 23 juin - 27 octobre 2020



*A l'exclusion des MR/MRS germanophones

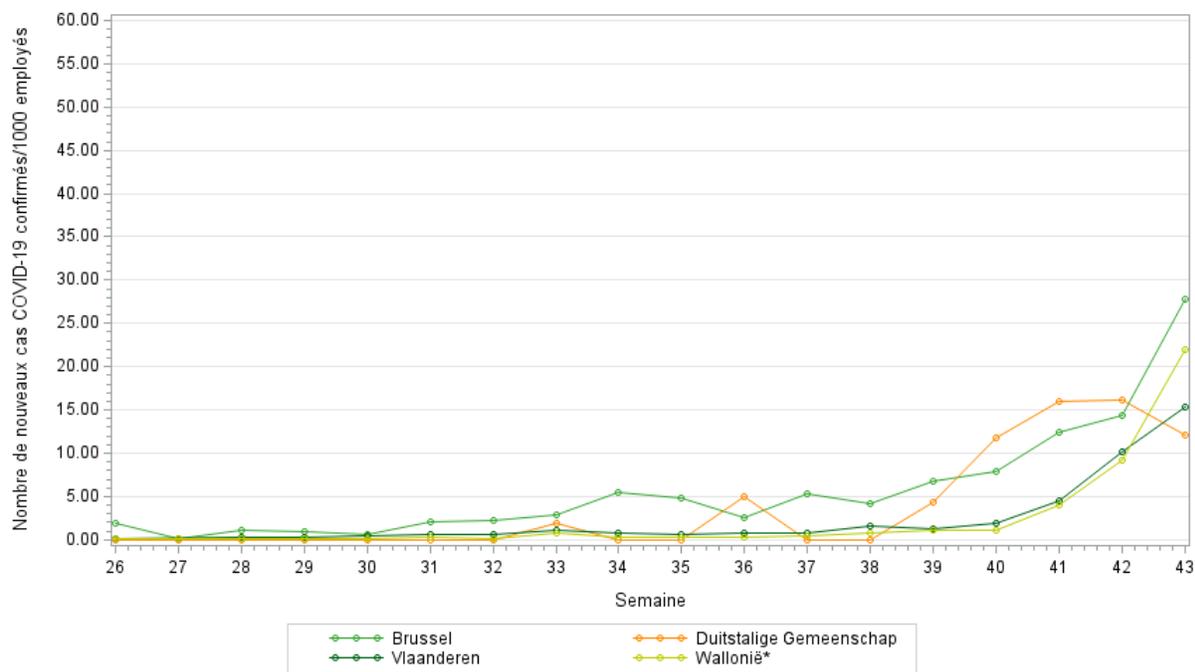
2.3. COVID-19 PARMIS LE PERSONNEL

Un certain nombre de données sur le personnel des MR/MRS sont disponibles. Par personnel, nous entendons tout membre du personnel travaillant dans l'institution, y compris le personnel infirmier et paramédical, l'équipe d'animation, le personnel chargé du nettoyage, de la maintenance ou du contrôle de la qualité ainsi que la direction et son personnel administratif.

Le graphique ci-dessous (figure 3) montre l'incidence (le nombre de nouveaux cas) parmi les employés par semaine (du mercredi au mardi inclus) des cas COVID-19 **confirmés** dans les MR/MRS pour 1 000 employés, par région/communauté. Cela signifie que le graphique reprend la somme du nombre de nouveaux cas confirmés une fois par semaine.

Comme dans la population générale et l'incidence parmi les résidents de MR/MRS, le nombre de nouveaux cas confirmés de COVID-19 par 1 000 employés augmente dans toutes les communautés/régions.

Figure 3 : Incidence par semaine des cas COVID-19 confirmés parmi le personnel des MR/MRS belges par 1 000 employés, par région/communauté, 24 juin - 27 octobre 2020

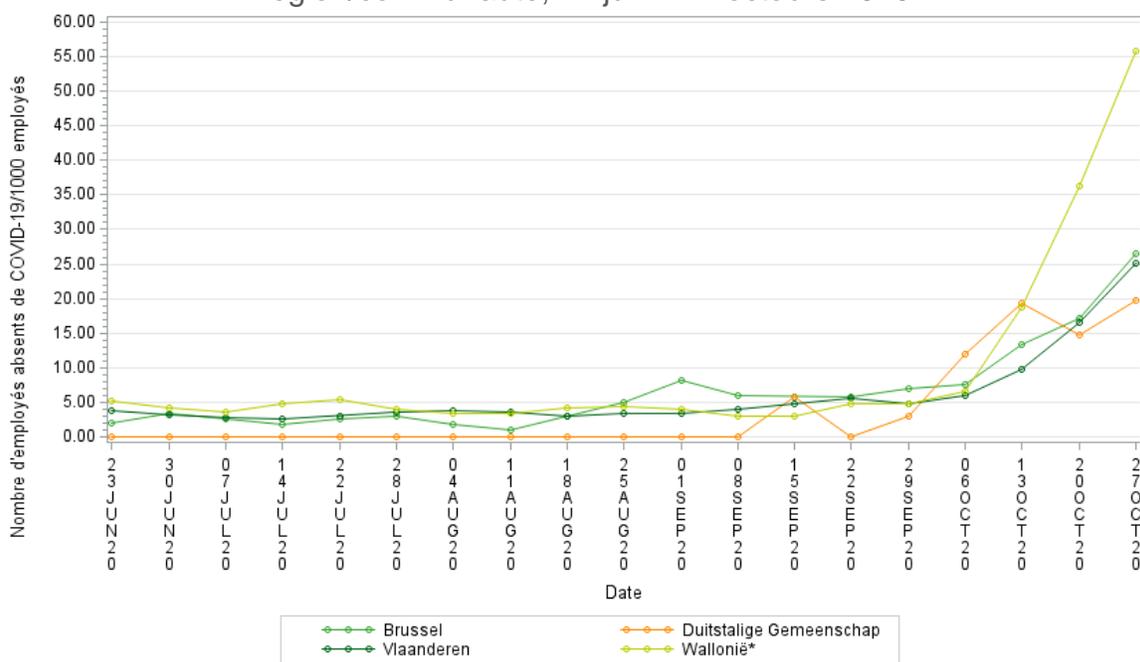


La figure 4 indique le nombre d'employés absents en raison d'une infection COVID-19 possible ou confirmée/1 000 employés. Étant donné que le nombre d'employés absents en raison d'une possible infection par COVID-19 et le nombre d'employés absents en raison d'une infection confirmée par COVID-19 affectent le fonctionnement de l'établissement, les deux sont présentés ensemble. Ce nombre est estimé sur la base d'un seul jour fixe dans la semaine (le mardi), où la plupart des MR/MRS rapportent leurs données.

Le nombre d'employés absents en raison d'une infection COVID-19 possible ou confirmée n'est donc qu'une partie et une sous-estimation de l'absentéisme total dans les centres de soins résidentiels, puisque les employés qui sont absents pour d'autres raisons, par exemple des maladies chroniques ou un épuisement professionnel, ne sont pas pris en compte. Par analogie avec le nombre d'infections, le nombre d'employés absents en raison d'une infection COVID-19 possible ou confirmée augmente.

Le nombre d'employés absents en raison d'une infection COVID-19 possible ou confirmée n'est donc qu'une partie et une sous-estimation de l'absentéisme total dans les MR/MRS, puisque les employés qui sont absents pour d'autres raisons, par exemple des maladies chroniques ou un épuisement professionnel, ne sont pas pris en compte. Par analogie avec le nombre d'infections, le nombre d'employés absents en raison d'une infection COVID-19 possible ou confirmée augmente.

Figure 4 : Prévalence de nombre du personnel absent dû à une infection possible ou confirmée par le COVID-19 dans les MR/MRS belges par 1 000 employés, le mardi, par région/communauté, 24 juin - 27 octobre 2020.



3.COVID-19 Décès dans les maisons de repos et maisons de repos et de soins

Les décès COVID-19 sont généralement présentés par lieu de décès, de sorte que les résidents des maisons de repos qui meurent à l'hôpital sont généralement comptés dans les décès à l'hôpital. Nous présentons ici la répartition des décès COVID-19 parmi les résidents de MR/MRS qu'ils décèdent en maisons de repos ou à l'hôpital.

Depuis le début de l'enregistrement, **59,9 %** du nombre total de décès COVID-19 en Belgique étaient des résidents de MR/MRS (6 686 décès) (foyers d'assistance et autres institutions de soins de longue durée non inclus) et 45,8 % des décès COVID-19 sont survenus dans des MR/MRS (5 113 décès) (situation au 27 octobre 2020).

Au cours de la première vague de l'épidémie (de mars au 21 juin 2020), **63,3 %** de tous les décès associés au COVID-19 ont concerné des résidents de MR/MRS (6 072 décès).

À partir du 22 juin 2020, **38,7 %** du nombre total de décès COVID-19 en Belgique étaient des résidents de MR/MRS (45,9 % en Flandre, 29,8 % à Bruxelles, 36,8 % en Wallonie, <0,01 % en Communauté germanophone); **614** décès COVID-19 sont survenus parmi les résidents de MR/MRS (306 décès survenus dans des MR/MRS et 254 décès à l'hôpital).

Tableau 2 : Nombre de décès COVID-19 parmi les résidents de MR/MRS, par lieu de décès, données depuis le 22 juin 2020

	Hôpital		MR/MRS		Total	
	n	%	n	%	n	%
Wallonie	113	45,9%	133	54,1%	246	100%
Flandre	97	34,3%	186	65,7%	283	100%
Bruxelles	41	50%	41	50%	82	100%
Communauté germanophone	3	100%	0	0%	3	100%
Belgique	254	41,4%	360	58,6%	614	100%

Entre le 19 et le 25 octobre, 123 résidents de MR/MRS sont décédés en MR/MRS (53 en Flandre, 58 en Wallonie, 12 à Bruxelles et 0 en Communauté germanophone) et 60 autres résidents sont décédés à l'hôpital (18 en Flandre, 31 en Wallonie, 9 à Bruxelles et 2 en Communauté germanophone).

Comme le montrent les graphiques ci-dessous (figures 5), au cours des dernières semaines, plus de résidents sont décédés à l'hôpital qu'en MR/MRS. Les données les plus récentes sont préliminaires.

Figure 3 : Décès parmi les résidents des maisons de repos et maisons de repos et de soins (MR/MRS),
22 juin – 28 octobre 2020

Figure 5a: Nombre de décès COVID-19 parmi les résidents des MR/MRS qui sont décédés en MR/MRS, présenté par jour et par région, 22 juin – 28 octobre 2020

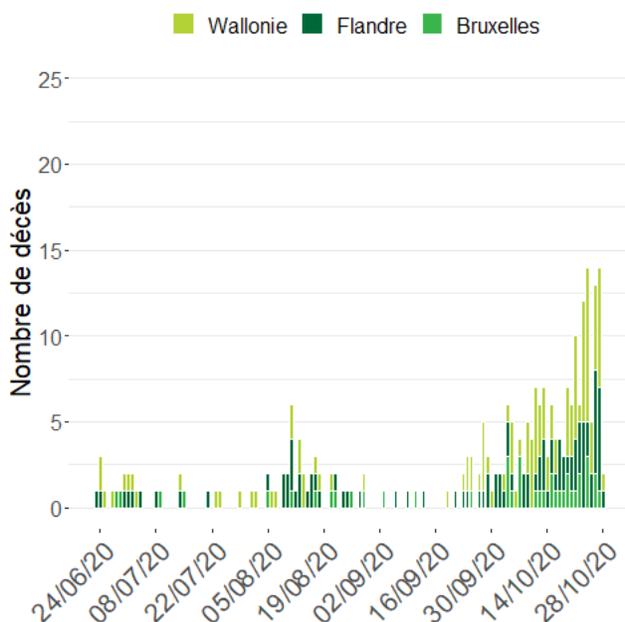


Figure 5b: Nombre de décès COVID-19 parmi les résidents des MR/MRS qui sont décédés en hôpital, présenté par jour et par région, 22 juin – 28 octobre 2020

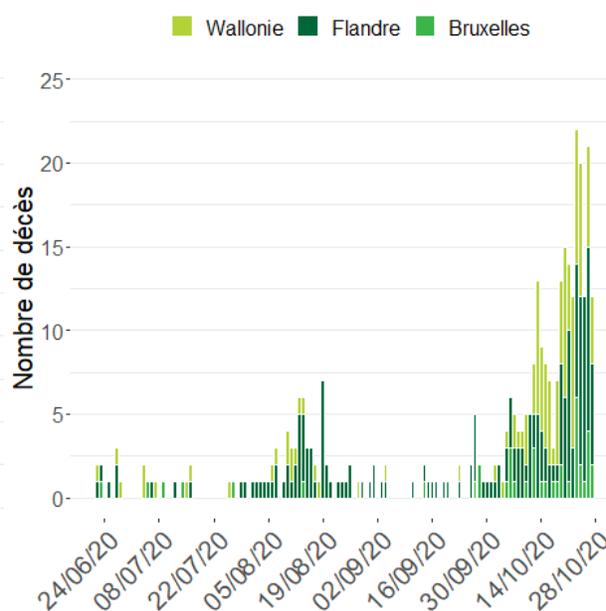
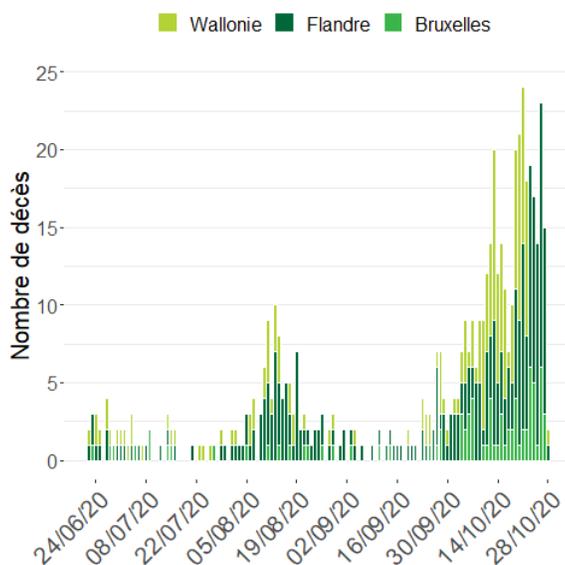


Figure 5c: Nombre de décès COVID-19 parmi les résidents des MR/MRS (tous lieux de décès), présenté par jour et par région, juin – 28 octobre 2020



4. Résumé de la première période (jusqu'au 21 juin 2020 inclus)

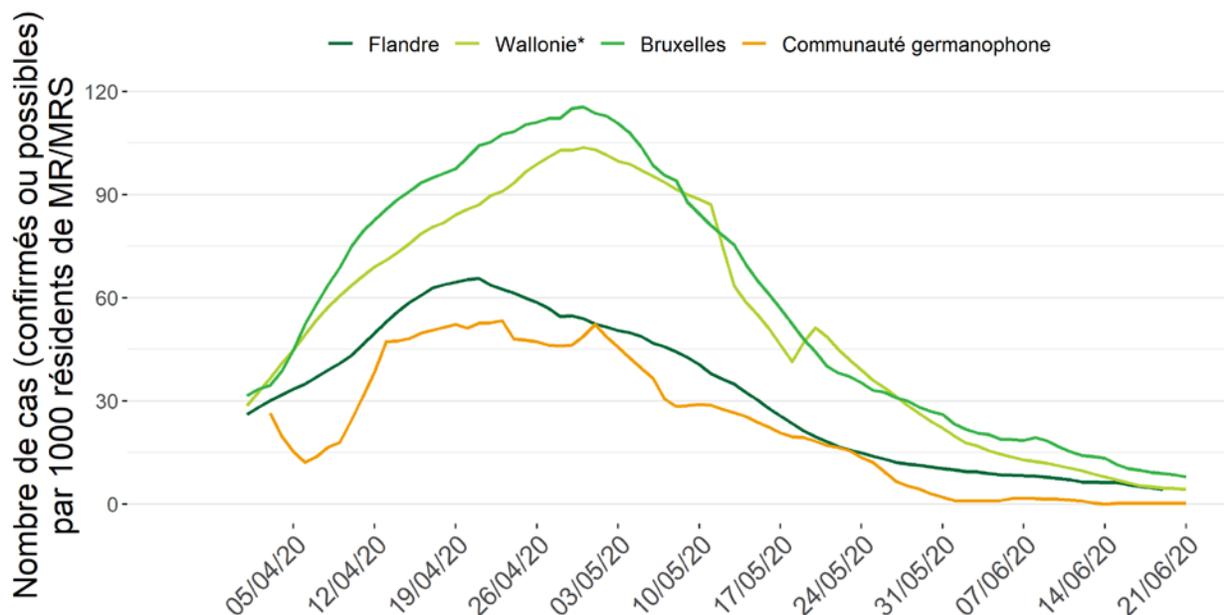
Nous résumons ci-dessous la situation épidémiologique des maisons de repos et des maisons de repos et de soins pendant la première période (période du 1^{er} avril au 21 juin inclus). Au début de la collecte des données, il n'était pas possible de tester les résidents des MR/MRS. C'est la raison pour laquelle les cas COVID-19 possibles ont également été comptabilisés.

Au cours de cette période, les instances compétentes ont demandé aux MR/MRS d'enregistrer quotidiennement les données, également le week-end. Le taux de participation médian au cours de la première période était de 81% (au niveau national). Le taux de participation le plus élevé a eu lieu le 14 avril (92%), après quoi il a progressivement diminué pour atteindre un taux de participation minimum de 18% le samedi 20 juin.

Etant donné que des données sur le nombre de nouveaux cas COVID-19 n'étaient pas disponibles pour toutes les MR/MRS pendant la première période, il n'a pas été possible de tracer l'incidence et c'est donc la prévalence qui est rendue ici. Le graphique ci-dessous (figure 6) indique la prévalence (moyenne sur 7 jours) des cas COVID-19 possibles ou confirmés dans les MR/MRS par 1 000 résidents, par jour et par région/communauté d'avril au 21 juin 2020 inclus. Si une région/communauté bien définie connaît des foyers épidémiques, le graphique les indique également. Le 12 mai, la Wallonie est passée à l'utilisation d'un nouvel outil, ce qui peut expliquer le mouvement (baisse les 12 et 13 mai) dans la courbe.

Le nombre de cas COVID-19 possibles et confirmés dans les MR/MRS était le plus élevé le 21 avril en Flandre (68/1 000). En Wallonie, à Bruxelles et dans les MR/MRS germanophones, le nombre le plus élevé a été atteint respectivement le 25 avril (109/1 000), le 27 avril (124/1 000) et le 30 avril (69/1 000). Depuis lors, un déclin continu a été observé dans toutes les régions/communautés jusqu'au 16 juin, date à partir de laquelle le chiffre est resté stable. Le 16 juin, le nombre de résidents avec un diagnostic COVID-19 possible et confirmé était de 4/1 000 résidents en Flandres, de 5/1 000 résidents en Wallonie, de 8/1 000 résidents à Bruxelles et de 0/1 000 résidents en Communauté germanophone.

Figure 6 : Prévalence des cas COVID-19 possibles et confirmés dans les MR /MRS belges, par 1 000 résidents par jour (moyenne sur 7 jours), par région/communauté, 1 avril-21 juin 2020

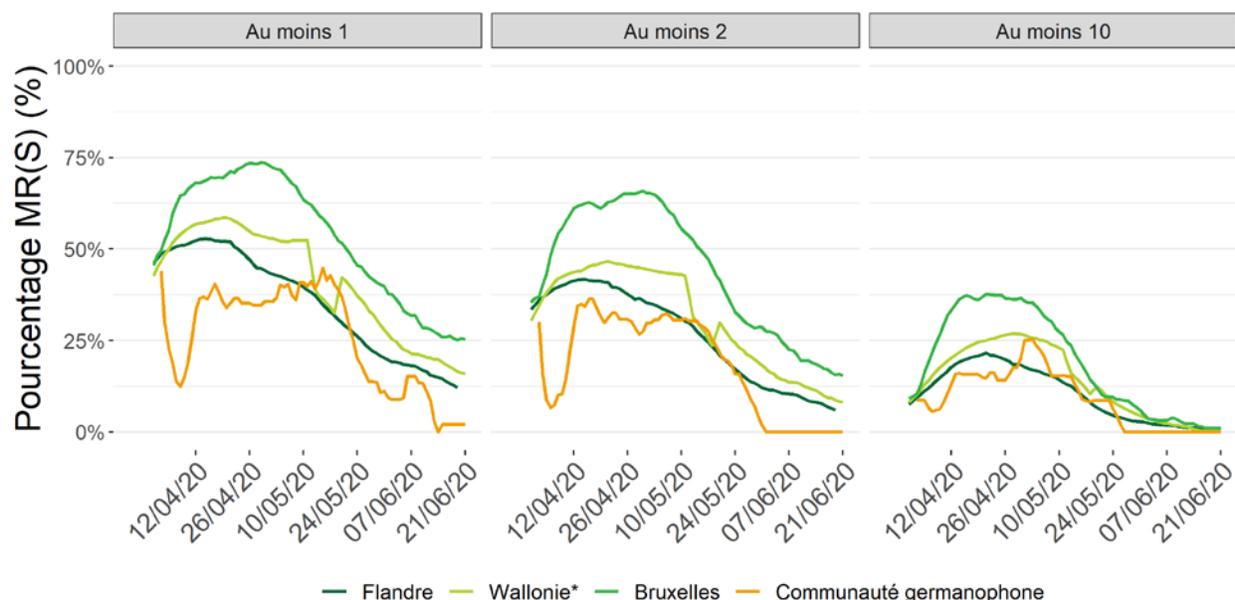


A l'exclusion des MR/MRS germanophones

Note: ce graphique n'indique pas seulement les cas COVID-19 confirmés mais également les cas possibles (cf. casedefinition). Il n'est pas exclu que des infections respiratoires autres aient été parfois rapportées comme des cas COVID-19 possibles.

Le graphique (figure 7) ci-dessous donne le pourcentage de MR/MRS ayant rapporté au moins 1, au moins 2 et au moins 10 cas COVID-19 ce jour-là (= prévalence) par rapport au nombre de MR/MRS participants ce jour-là. Depuis le début avril, une forte augmentation était visible dans le pourcentage de MR/MRS ayant des cas COVID-19 (possibles et confirmés). Cette augmentation s'est maintenue jusqu'à la fin avril, après quoi une tendance à la baisse est observée dans toutes les régions.

Figure 7: Pourcentage de MR/MRS ayant rapporté au moins 1, au moins 2 ou au moins 10 cas COVID-19 possibles ou confirmés, par jour, 1^{er} avril – 21 juin 2020



*A l'exclusion des MR/MRS germanophones

Note: ce graphique n'indique pas seulement les cas COVID-19 confirmés mais également les cas possibles (cf. [définition de cas](#)). Il n'est pas exclu que des infections respiratoires autres aient été parfois apportées comme des cas COVID-19 possibles.

Lors de la première période, 89% des MR/MRS en Belgique ont rapporté au moins 1 cas COVID-19 possible et confirmé et une prévalence d'au moins 2 cas et 10 cas a été mentionnée par respectivement 76% et 40% des MR/MRS. Le tableau 3 indique le pourcentage de MR/MRS ayant rapporté au moins une fois au moins 1, 2 ou 10 cas COVID-19 possibles ou confirmés pendant la première période par région/communauté.

Tableau 3: Pourcentage (%) de MR/MRS ayant rapporté au moins 1, au moins 2 ou au moins 10 cas COVID-19 possibles ou confirmés, 1^{er} avril - 21 juin 2020

Région/communauté	% MR(S) ayant au moins 1 cas	% MR(S) ayant au moins 2 cas	% MR(S) ayant au moins 10 cas
Bruxelles (N=147)	93	82	58
Communauté germanophone (N=8)	88	50	25
Flandres (N=814)	91	77	36
Wallonie (N=573)	89	74	41

5.Remerciements

Nous voudrions remercier le personnel des MR/MRS de leurs efforts permanents pour procéder correctement aux enregistrements, permettant ainsi un suivi conséquent de la situation du COVID-19 dans les MR et les MRS. Nous remercions également les communautés et les régions de leur collaboration constructive et pour le partage de ces données indispensables.